

Compte-rendu réunion Dialogue Escalade du 25 mars 2025 - CR1

De quoi avons-nous besoin aujourd'hui ?

- Écoute, patience, compréhension, respect (pas de jugement, de procès d'intention)
- confiance , « convenir ensemble de ce qui sera communiqué des échanges »

Tour de table :

- André Bernard (Association des calanques, des femmes et des hommes), Bernard Amel(CAF), Sophie Berthier (Présidente du CAF), Sandrine Poncey (Association des calanques, des femmes et des hommes), Jacques Weiss (CAF), Sébastien Batel (Syndicat des professionnels des activités de pleine nature), Jean-Claude Grand (FFME ancien Cafiste), Vincent Vilmer (conseiller technique (FFME), Anaëlle Imbert (Coordinatrice de projet dont Biodiv'Sport LPO PACA), Anael Marchant (LPO, FNO), Gaëlle Berthaud (Pncal), Laurent Scheyer (Pncal), François Ranise (membre du CA Pncal, Association des calanques, des femmes et des hommes)

Objet de la réunion :

- S'entendre sur un nouveau format d'échange avec les grimpeurs : création d'un « comité d'expert » qui se réunira en fonction des besoins. La réunion n'avait pas pour objet de répondre aux points soulevés dans le courrier du 28 janvier 2025. **Ce sera le rôle du comité d'expert.**
- Un nouveau format qui permettent de s'inscrire dans les objectifs du Parc national à savoir : Protéger les espèces identifiées pendant la période de reproduction (comprend la phase de recherche, de nidification et envol au besoin) sur les périmètres identifiés par les mesures conservatoires de quiétude + Permettre (en cohérence avec l'enjeu de protection) que les activités puissent perdurer raisonnablement et selon le cadre de la charte en profitant de cette nature exceptionnelle
- Et répondre à deux sous questions :
 - Ajuster ensemble les « bons » périmètres » et les « bonnes » périodes, dans la mesure des observations ornithologiques réalisées.
 - Faire évoluer, dans la mesure des objectifs précités, les sites d'escalade – critères pour création/dés équipement.
- Présentation par la LPO de Biodiv'sport, démarche collaborative.

Modalités de la réunion :

- animateur : François Ranise, membre du CA et membre de l'Association des calanques, des femmes et des hommes
- répondre à 3 questions sur le comité d'expert, sous forme de 2 ateliers :
 - qu'attendre du comité d'expert ?
 - quelles règles du jeu, modalités ?
 - avantages et craintes ?

Présentation par la LPO de Biodiv'sport :

- c'est un outil qui peut être mis à disposition de ce groupe (n'est pas déployé dans les Calanques)
- espèces et périodes sensibles => définition de zones de sensibilité
- encore plus important dans le contexte de nouveau public et d'accroissement de la fréquentation

- type et nature des messages à faire passer pour que le pratiquant n'ait pas à chercher l'info, l'info vient à lui via les applis (camp to camp, etc.)
- cf. étude de la LPO sur les distances de dérangement

2 ateliers pour réfléchir sur ce que doit être le « comité d'expert » en répondant à 3 questions. Les réponses, en synthèse, sont :

- **qu'attendre du comité d'expert ?** : diversité des membres, convaincre et produire des arguments, justifier les avis produits, répondre à une question particulière sur des sujets sensibles comme par exemple, répondre à certaines questions du courrier du 28 janvier :
 - les périodes et les périmètres des arrêtés pluriannuels sont-ils tous justifiés ?
 - est-il possible d'envisager des évolutions des sites d'escalade : critères pour création et déséquipement
- **quelles règles du jeu, modalités ?** :
 - partager des données scientifiques et robustes, consensus (voire vote), communication, écoute de chaque partie ;
 - qui sont les experts ? :
 - 3 entités : usagers connaisseurs du terrain = grimpeurs (CAF, FFME, guides, pro des APN, soit entre 4 et 8), représentants du Parc (direction, service scientifique, service en charge des activités de pleine nature les 3 secteurs), scientifiques [proposition à faire par le parc (CS du Parc, LPO, CEN, Muséum, etc. et ajusté en fonction des sujets)] ;
 - évolutif ou fixe ? la composition doit s'adapter à la question – mais une base pour les usagers, comme ceux du groupe d'aujourd'hui
 - fréquence : autant que de besoin, présence d'un médiateur pour les premières réunions, la première sera prochainement pour faire le point sur les actuelles mesures conservatoires
- **avantages et craintes ?**
 - pourquoi ce comité alors qu'il y a une commission ? => parce que d'autres contributeurs aux avis peuvent être pertinents sur les sujets pointus et parce que ce comité traitera de sujets précis et opérationnel.
 - Diminution de la capacité de dialogue, chronophage et que pour un avis consultatif, que dans le sens de la protection, meilleure connaissance de la faune, diversité des membres

En conclusion :

- Les représentants des associations d'escalade présentes ont rappelé leur attachement aux préoccupations naturalistes, et à ne pas perturber les zones sensibles de nidification. Ils proposent de continuer à être acteurs et collaborateurs de la prévention sur ces points. Ils ont rappelé le besoin de mesures fondées sur des observations concrètes et des données scientifiques.
- Les participants s'accordent sur le principe de réunir un comité d'expert tel que précisé lors de cette réunion. Un membre s'interroge toutefois sur l'utilité de faire appel à un médiateur pour les premières réunions et tel que suggéré ce jour.
- Les échanges à venir sur un projet de compte-rendu envoyé par le parc permettront d'en entériner les modalités.
- Les participants soulignent leur satisfaction de renouer le dialogue.
